

Intérêt en baisse pour le Lycée ou déficit de promotion ?

Magali Voillat (Le Centre)

Les effectifs des élèves du Lycée cantonal semblent subir une baisse ces dernières années. Ainsi, dans la réponse à la question écrite no 3659, il est indiqué qu'il y a 152 élèves de première année, 166 élèves de deuxième année et 183 élèves en dernière année. Considérant qu'au fil des années, les effectifs subissent une "érosion" naturelle en raison du changement d'orientation ou des difficultés scolaires rencontrées, le nombre de diplômés d'ici trois ans risque d'être particulièrement faible.

Quand bien même l'accès aux universités et écoles polytechniques est possible par d'autres voies de formation, l'obtention d'une maturité gymnasiale reste la voie privilégiée et la plus rapide.

Si les efforts fournis pour promouvoir la filière de formation de l'apprentissage ne sont pas à remettre en question et qu'il est aussi à saluer les différentes passerelles qui permettent d'accéder aux études supérieures, le maintien d'un nombre significatif de lycéens semble également nécessaire. En effet, notre canton requerra aussi dans les années à venir des jeunes diplômés des universités et écoles polytechniques. C'est par la diversité et la complémentarité de la formation de notre jeunesse que nous pourrons répondre aux besoins du monde professionnel privé ou public de demain.

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. **Quelle est l'évolution du nombre de maturités gymnasiales délivrées depuis l'année 2000 ?**
2. **Si la baisse est durablement avérée et pas que passagère, comment le Gouvernement explique-t-il cette baisse ?**
3. **Le Gouvernement partage-t-il la nécessité de stabiliser, voire augmenter les effectifs de lycéens dans le but de disposer, dans le futur, d'un nombre suffisant de diplômés des universités et écoles polytechniques pour répondre aux besoins du monde professionnel privé ou public ?**
4. **Qu'envisage le Gouvernement pour y parvenir en termes notamment de promotion de cette filière de formation ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Magali Voillat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)

- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Jean-François Pape (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Gérard Bonvallat (Le Centre)
- Stéphane Rüegg (Le Centre)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 20 novembre 2024